|  |
| --- |
| **MENTION EXEMPLAIRE UNIQUE :** "Copie certifiée conforme à l'original, délivrée en unique exemplaire pour être remise à un établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément aux articles L313-23 à L.313-34 du code monétaire et financier, facilitant le crédit aux entreprises, en ce qui concerne la partie des prestations évaluée à la somme de : …………………………………………………………………………………………………………………………………………………… ………........................................................................................................ euros toutes taxes comprises (\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ € TTC), que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous- traitants bénéficiant du paiement direct. " |
|
|
|
|
|
|
| Fait le……….……………………. Signature de la personne publique |

**MARCHÉ PUBLIC ISSU DES TECHNOLOGIES DE L’INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

Passé en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du code de la

commande publique (procédure adaptée)

**ACTE D'ENGAGEMENT**

**(AE)**

**OBJET :** **FOURNITURE ET DÉPLOIEMENT D’UNE SOLUTION LOGICIELLE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS DES ET CONTRATS DE DROIT PRIVÉ AINSI QUE DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE PRÉVENTIVE, CORRECTIVE ET ÉVOLUTIVE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE L’ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PALAIS DE LA PORTE DORÉE**

**TITULAIRE :**

|  |
| --- |
| **N° DU MARCHÉ : 2025-399**  **DIRECTION : Secrétariat général – Service des affaires juridiques et de la commande publique** |

Acheteur : Établissement public du Palais de la porte Dorée

Représentante du pouvoir adjudicateur : la directrice générale

Comptable assignataire : l’agent comptable de l’Établissement

**ARTICLE 1 : TITULAIRE**

Je soussigné(e), Madame, Monsieur **([[1]](#footnote-1))**,

Agissant en qualité de :

Au nom et pour le compte de la société :

Ou agissant en mon nom et pour mon propre compte

Adresse du siège social :

Forme juridique (si entreprise immatriculée) :

Et immatriculée :

- Au RCS ou RNE de :

- Sous le numéro :

- À l'INSEE sous le n° SIRET :

- Code APE :

- N° de TVA intra-communautaire :

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières (CCP) et des documents qui y sont mentionnés,

Et après avoir établi la déclaration prévue au 1°) de l’article R. 2143-3 du code de la commande publique,

M'ENGAGE sans réserve, **([[2]](#footnote-2))**

**En ma qualité de titulaire unique du présent marché ;**

**En ma qualité de mandataire du groupement titulaire du présent marché ([[3]](#footnote-3))**,

À exécuter les prestations objet du marché dans les conditions définies aux pièces du marché visées à l’article 6 ci-après.

L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m’est notifiée dans un délai de cent-quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de réception des offres, telle que précisée au règlement de la consultation.

**ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHÉ**

Le présent marché a pour objet la fourniture et le déploiement d’une solution logicielle de gestion des marchés publics et des contrats de droit privé pour répondre aux besoins de l’Établissement public du Palais de la Porte Dorée (ci-après désigné « l’Établissement »).

La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le cahier des clauses particulières (CCP) du marché.

**ARTICLE 3 : MONTANTS DU MARCHÉ**

**3.1 – Montant forfaitaire du marché**

Le montant forfaitaire du présent marché, sur sa durée totale, soit quarante-huit (48) mois, s’élève, conformément à la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), à la somme de :

Montant HT : €

Montant de la TVA au taux de 20 % : €

-------------------------------------------------------------------

Montant TTC : €

Le montant total toutes taxes comprises que le titulaire pourra céder ou nantir est de : (en lettres)

**3.2 – Montants de la part à commande du marché**

Les montants minimum et maximum de la part à commande du présent marché, sur sa durée totale, soit quarante-huit (48) mois, sont mentionnés ci-dessous.

3.2.1 – Montants minimum

Sans indication de montant.

3.2.2 – Montant maximum

Montant maximum HT : 5 000 €

Montant de la TVA (au taux de 20 %) : 1 000 €

-----------------------------------------------------------------

Montant maximum TTC : 6 000 €

**3.3 – Montant maximum total du marché** **(part forfaitaire + part à commande maximum)**

Le montant total maximum du présent marché comprenant la part forfaitaire et la part à commande maximum, sur sa durée totale, soit quarante-huit (48) mois, est détaillé ci-dessous.

Montant forfaitaire HT : €

Montant maximum HT de la part à commande : 5 000 €

----------------------------------------------------------------------------------

Montant total maximum HT : €

Montant de la TVA au taux de 20 % : €

---------------------------------------------------------------

**Montant total maximum TTC : €**

**ARTICLE 4 : DURÉE DU MARCHÉ**

**4.1 – Durée du marché**

**4.1.1.** Le présent marché prend effet à compter de la date de sa notification au titulaire, pour une durée ferme initiale de vingt-quatre (24) mois.

Le marché pourra ensuite être renouvelé deux (2) fois, par tacite reconduction, par périodes annuelles successives, à moins que l’Établissement ne notifie au titulaire une décision expresse de non-reconduction du marché, adressée au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de quatre (4) mois avant la fin de la durée ferme initiale du marché.

Le titulaire ne pourra s’opposer aucune des reconductions tacites du présent marché / à la reconduction tacite du présent marché acceptée par l’Établissement.

La durée totale maximale du présent marché est ainsi fixée à quarante-huit (48) mois.

**4.1.2.** Un marché complémentaire de fournitures pourra être passé par l’Établissement avec le titulaire sans nouvelle mise en concurrence dans les conditions fixées par l’article R. 2122-4, 1° du code de la commande publique (livraisons complémentaires exécutées par le titulaire initial qui sont destinées soit au renouvellement partiel de fournitures ou d’installations, soit à l’extension de fournitures ou d’installations existantes lorsque le changement de titulaire obligerait l’Établissement à acquérir des fournitures ayant des caractéristiques techniques différentes entraînant une incompatibilité ou des difficultés techniques d’utilisation et d’entretien disproportionnées. La durée totale maximale de ce marché complémentaire ne saurait excéder trois (3) ans, reconductions éventuelles comprises).

**4.1.3** Le présent marché pourra par ailleurs être dénoncé à tout moment par l’Établissement, sur décision motivée et dûment notifiée au titulaire, en respectant un délai de préavis de quatre (4) mois.

**4.2 – Modifications du marché**

Conformément à l’article L. 2194-1 du code de la commande publique, le présent marché pourra être modifié sans nouvelle procédure de mise en concurrence dans les conditions prévues par voie réglementaire, soit lorsque :

- Les modifications auront été prévues dans les documents du présent marché ;

- Des travaux, fournitures ou services supplémentaires seront devenus nécessaires ;

- Les modifications seront rendues nécessaires par des circonstances imprévues ;

- Un nouveau titulaire se substituera au titulaire initial du marché ;

- Les modifications ne seront pas substantielles ;

- Les modifications seront de faible montant.

La ou les modifications seront à formaliser par voie d’avenant signé entre les parties.

En l’espèce, une clause de réexamen pour des modifications au marché pourra notamment intervenir sur les éléments ou événements suivants (sans que le titulaire ne puisse s’y opposer) : les parties examineront ensemble les conséquences, notamment financières, de la survenance de circonstances imprévisibles qui ont pour effet de dégrader de façon significative les conditions d’exécution du marché. Les parties examineront également la poursuite du marché et la possibilité d’augmenter le montant maximum de la part à commande dès lors que ce montant maximum de la part à commande du marché aura atteint quatre-vingts pour cent (80%) de son seuil.

**ARTICLE 5 : PAIEMENTS**

L’Établissement se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit du compte bancaire ou postal ouvert au nom du titulaire / du mandataire du groupement titulaire, dont les coordonnées sont les suivantes **([[4]](#footnote-4))** :

Titulaire du compte :

Banque :

N° de compte :

Code banque :

Code guichet :

Clé RIB :

Code IBAN :

Code BIC :

En cas de groupement, les prestations réalisées par les co-traitants du mandataire du groupement titulaire pourront être directement rémunérées par l’Établissement à ces derniers. La désignation et les coordonnées bancaires desdits co-traitants, membres du groupement, figurent en annexe 1 du présent acte d’engagement.

Le comptable assignataire chargé de l’exécution des recettes et des dépenses de l’Établissement est l’agent comptable de l’Établissement.

# ARTICLE 6 : PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

La signature du présent acte d’engagement emporte acceptation sans réserve par le titulaire des pièces constitutives du marché telles que rédigées par l’Établissement et mentionnées ci-dessous par ordre de priorité décroissant.

En cas de contradiction entre des dispositions figurant au sein de pièces différentes du marché, les dispositions de la pièce du marché de rang supérieur primeront sur celles des pièces de rang inférieur.

**6.1 – Pièces particulières**

Les pièces contractuelles constitutives du présent marché sont les suivantes, par ordre de priorité décroissante :

- L'acte d'engagement (AE) et ses trois (3) annexes :

- Annexe 1 : La désignation éventuelle des co-traitants membres du groupement titulaire,

- Annexe 2 : La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF),

- Annexe 3 : Le bordereau des prix unitaires (BPU),

- Le cahier des clauses particulières (CCP) acceptés sans modification et dont l'exemplaire original conservé par l’Établissement fait seule foi,

- Le mémoire technique du titulaire,

- Les bons de commande.

**6.2 – Pièces générales**

Est applicable le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de des technologies de l’information et de la communication (CCAG/TIC) en vigueur à la date de la date limite de réception des offres, telle que précisée au règlement de la consultation.

J'affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie à ses torts exclusifs, que la société pour le compte de laquelle j'interviens, ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique.

Fait en un unique exemplaire original **([[5]](#footnote-5))** Est acceptée la présente offre

pour valoir acte d'engagement

À , le À Paris, le

**Pour le titulaire, Pour l’Établissement,**

Le représentant légal ou toute La Directrice générale,

personne dûment habilitée Madame Constance RIVIÈRE

Par délégation, la Secrétaire générale,

Madame Célia YAKOUBOU

**ANNEXE 1 À L’ACTE D’ENGAGEMENT :**

**DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS MEMBRES DU GROUPEMENT TITULAIRE**

**(À COMPLÉTER POUR LES CO-TRAITANTS, LE MANDATAIRE EST DÉJÀ IDENTIFIÉ EN ARTICLE 1)**

Le mandataire du groupement titulaire du marché indique ci-après les coordonnées complètes des différents co-traitants membres du groupement titulaire.

**I – Co-traitance**

**Co-traitant n° 1 :**

Madame, Monsieur **([[6]](#footnote-6))**,

Agissant en qualité de :

Au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social à :

Forme juridique :

Et immatriculée :

-au Registre du commerce et des sociétés de : -

-sous le numéro :

-à l'INSEE sous le n° SIRET :

-Code APE :

-N° de TVA intra-communautaire :

**Co-traitant n° 2 :**

Madame, Monsieur **(7)**,

Agissant en qualité de :

Au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social à :

Forme juridique :

Et immatriculée :

-au Registre du commerce et des sociétés de :

-sous le numéro :

-à l'INSEE sous le n° SIRET :

-Code APE :

-N° de TVA intra-communautaire :

**Co-traitant n° 3 :**

Madame, Monsieur **(7)**,

Agissant en qualité de :

Au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social à :

Forme juridique :

Et immatriculée :

-au Registre du commerce et des sociétés de :

-sous le numéro :

-à l'INSEE sous le n° SIRET :

-Code APE :

-N° de TVA intra-communautaire :

Dans le cadre du présent groupement constitué, le mandataire du groupement est **solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l’égard de l’Établissement pour l’exécution du marché.

Le mandataire certifie et garantit à l’Établissement que les membres du groupement susmentionnés lui ont donné mandat :

- pour signer le présent acte d’engagement du marché en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’Établissement dans le cadre du marché et pour coordonner la réalisation de l’ensemble des prestations objet du marché ;

- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les éventuelles modifications ultérieures du marché.

Le mandataire du groupement titulaire certifie et garantit à l’Établissement que les co-traitants désignés ci-dessus, après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières (CCP) et des documents qui y sont mentionnés,

Et après avoir établi chacun la déclaration prévue au 1°) de R. 2143-3 du code de la commande publique,

**AFFIRMENT**, sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie à leurs torts exclusifs, que les sociétés pour le compte desquelles ils interviennent, ne tombent pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique.

**S’ENGAGENT**, sans réserve, à exécuter les prestations dans les conditions définies aux pièces du marché visées à l’article 6 du présent acte d’engagement.

**II – Coordonnées bancaires des co-traitants**

L’Établissement pourra se libérer des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom de chaque co-traitant, pour les prestations qui le concerne, dont les coordonnées figurent ci-après.

**II-1. Co-traitant n°1**

Titulaire du compte **([[7]](#footnote-7))** :

Banque :

N° de compte :

Code banque :

Code guichet :

Clé RIB :

Code IBAN :

Code BIC :

**II-2. Co-traitant n°2**

Titulaire du compte **(8)** :

Banque :

N° de compte :

Code banque :

Code guichet :

Clé RIB :

Code IBAN :

Code BIC :

**III-3. Co-traitant n°3**

Titulaire du compte **([[8]](#footnote-8))** :

Banque :

N° de compte :

Code banque :

Code guichet :

Clé RIB :

Code IBAN :

Code BIC :

**PARTIE RÉSERVÉE À L’ADMINISTRATION**

1. **~~VISA OU AVIS DE L’AUTORITÉ CHARGÉE DU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE~~**

~~Visa n° À Paris, le~~

~~Le Contrôleur budgétaire,~~

1. **DATE D’EFFET DU MARCHÉ : NOTIFICATION**

La notification du marché transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.

Reçu l’avis de réception postal ou électronique de la notification du marché

1. **()** Rayer la mention inutile. [↑](#footnote-ref-1)
2. **()** Cocher la case correspondante. [↑](#footnote-ref-2)
3. **()** La désignation des co-traitants, membres du groupement figure en annexe 1 du présent acte d’engagement. [↑](#footnote-ref-3)
4. **()** Compléter les coordonnées bancaires et joindre un RIB pour tout nouveau titulaire, ainsi qu'en cas de changement d'adresse. [↑](#footnote-ref-4)
5. **()** En cas de signature manuscrite, dater et faire précéder la signature de la personne habilitée à engager la société de la mention « lu et approuvé » à l'encre bleue, du nom et de la qualité du signataire et apposer le cachet social. [↑](#footnote-ref-5)
6. **()** Rayer la mention inutile. [↑](#footnote-ref-6)
7. **()** Compléter les coordonnées bancaires et joindre un RIB pour tout nouveau titulaire, mandataire ou co-traitant, ainsi qu'en cas de changement d'adresse. [↑](#footnote-ref-7)
8. () Compléter les coordonnées bancaires et joindre un RIB pour tout nouveau titulaire, mandataire ou co-traitant, ainsi qu'en cas de changement d'adresse. [↑](#footnote-ref-8)